

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03614

Numéro SIREN : 840 164 305

Nom ou dénomination : 2 Ride Holding

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2021 sous le numéro de dépôt 23683

2 Ride Holding

Société par actions simplifiée au capital de 51.109.072 euros
Siège social : 110 route de la Valentine, ZAC de la Valentine, 13011 Marseille
840 164 305 RCS Marseille

(la « **Société** »)

<p>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES RESOLUTIONS ECRITES DU COMITE DE SURVEILLANCE EN DATE DU 1^{er} OCTOBRE 2021</p>

L'an deux mille vingt-et-un, le 1^{er} octobre,

Les membres du comité de surveillance de la Société (le « **Comité** ») à savoir :

- Monsieur Erwann Le Ligné ;
- Madame Cécile Gilliet ;
- Monsieur Alexandre Bret ;
- Monsieur Alberto Vergani ;
- Naxicap Partners, représenté par Madame Angèle Faugier ;

et les censeurs, à savoir :

- Monsieur Hugues Martin-Montchalin et
- Monsieur Frédéric Méreau ;

ont pris les résolutions écrites suivantes en lien avec l'ordre du jour reproduit ci-après :

1. démission du président et nomination d'un président en remplacement ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération ;
2. -----
3. pouvoirs pour les formalités légales.

Première résolution

Démission du président et nomination d'un président en remplacement ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération

Le Comité prend acte de la démission de Monsieur Patrick François de son mandat de président de la Société avec effet ce jour.

Le Comité remercie Monsieur Patrick François pour sa contribution à la Société tout au long de l'exercice de son mandat de président et décide de lui donner quitus entier et sans réserve pour l'exécution de son mandat de président de la Société.

En conséquence de ce qui précède, le Comité décide de nommer en qualité de nouveau président de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2021, et pour une durée indéterminée :

Monsieur Christophe Sicaud, né le 28 août 1962 à Jallieu, de nationalité française, demeurant 15 Rue des Maisons Rouges, 42000 Saint Etienne.

Monsieur Christophe Sicaud, préalablement pressenti, a déclaré par avance accepter ces fonctions et affirmé ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de s'opposer à cette acceptation, ni n'être frappé par aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Monsieur Christophe Sicaud, en sa qualité de président de la Société exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. En particulier, Monsieur Christophe Sicaud représentera la Société à l'égard des tiers et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs que la loi et les règlements en vigueur attribuent expressément aux associés de la Société.

Le Comité prend acte que la nomination de Monsieur Christophe Sicaud en qualité de président de la Société, met fin à son mandat de directeur général de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

Troisième résolution

Pouvoirs pour les formalités légales

Le Comité décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

7E8073AE363E43D...

Monsieur Christophe Sicaud
Président